

=====

## COVID 19 : Conditions de mise en place des activités en fonction des lieux de pratique.

**Important :** *Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires...) ne doit pas se rendre dans les lieux de pratique des activités.*

### 1. **Activités intramuros Maison des Associations**

- 1.1. Application des gestes barrières systématique
- 1.2. Port du masque obligatoire
- 1.3. Désinfection des mains à l'entrée
- 1.4. Suivre le cheminement indiqué au sol, dans les couloirs...
- 1.5. Le responsable de l'activité s'adresse à l'accueil pour récupérer la clé, le carton de présence, un pulvérisateur de désinfectant et une lingette (Sauf pour la salle Soleil où le pulvérisateur est dans la salle).
- 1.6. En fonction de la salle, respecter le nombre maximum de participants.

Les salles	Surfaces	Capacité d'accueil	Nb Personnes Conseillé	Nb Personnes Maxi
Le petit Théâtre	50.00	25	15	17
Mimosa	60.90	40	20	20
Salle Soleil	52.60	35	20	21
Le Parquet	63.60	30	20	21
Caraïbes	31.00	20	10	11
Antilles	31.00	20	10	11
Lagon	23.60	10-15	8	10

### 2. **Le masque est obligatoire :**

- 2.1. Pour la circulation dans les parties communes
- 2.2. Durant les activités.
- 2.3. Exceptions : pour la danse en ligne, la gymnastique de maintien, la gymnastique sensorielle.

### 3. **Pratiquer une aération régulière de la salle**

#### 4. **Avant la séance :**

- 4.1. Rappel par l'animateur des règles sanitaires à respecter.
- 4.2. Être vigilant quant à la fluidité de la circulation des personnes lors de l'entrée et la sortie de la salle de pratique, éviter les regroupements statiques de personnes avant et après la séance.
- 4.3. Etablir une liste des personnes présentes lors des séances qui pourra éventuellement être communiquée aux autorités sanitaires en cas de demande.

#### 5. L'animateur et les participants se désinfectent les mains.

#### 6. **Pendant la séance :**

Veiller au respect d'une distance physique minimum de 1 mètre entre chaque participant **.(Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020).**

Privilégier l'utilisation de matériel individuel, mais si du matériel collectif est utilisé, il convient d'assurer leur désinfection après chaque utilisation.

Veillez à l'absence de contacts physiques entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.

Eviter d'utiliser le mobilier urbain lors des séances se déroulant en extérieur (bancs, poteaux...).

=====

**7. En fin d'activité :**

- 7.1. Désinfecter les tables, le matériel utilisé et les poignées de portes intérieures et extérieures.
- 7.2. Rendre la clé, le carton de présence et le pulvérisateur.
- 7.3. Note : les lingettes ne sont pas à usage unique. Les jeter dans les sacs prévus à cet effet, voir accueil rez-de-chaussée.

**8. En cas de suspicion ou de contamination d'un pratiquant :**

Le pratiquant présente des symptômes pendant la séance :

L'animateur lui demande de quitter la séance en prenant les mesures nécessaires pour éviter qu'il prenne les transports en commun et lui demande de consulter son médecin traitant.

S'il présente des symptômes graves, l'animateur contacte le 15.

L'animateur informe les dirigeants du club.

9. Informer les pratiquants qu'ils ont pu être en contact étroit avec un cas possible d'infection, afin qu'ils soient vigilants à l'apparition éventuelle de symptômes et qu'ils restent à domicile le cas échéant.

10. **Utilisation de l'ascenseur** : 2 personnes maximum mais privilégier une seule.

**11. Activités extérieures :**

11.1. Randonnées

- 1.1.1. Covoiturage autorisé avec le masque en privilégiant 4 personnes par voiture. Le masque peut être retiré pendant l'effort.

1.2. Tennis de table

- 1.2.1. Gestes barrières et application des consignes du gymnase, pas de masque pendant l'effort. Voir conditions particulières soumises aux pratiquants.

1.3. Pétanque

- 1.3.1. Gestes barrières et application des consignes du boulodrome.

1.4. Sorties culturelles en autocar :

- 1.4.1. Le port du masque obligatoire sur les trajets, tous les sièges peuvent être occupés sauf les deux places derrière le chauffeur.
- 1.4.2. Respect des consignes particulières pour les visites.